

FUN conduite
30 rue Marcel Proust
78180 Montigny le Bretonneux
Agrément : E1807800060



PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions «d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (easy system Rousseau).

Un livre de code sera délivré lors de l'inscription.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme. Un accès aux séances de code est illimité lors des ouvertures du bureau soit :

du mardi au vendredi entre 15h et 19h et le samedi entre 10h et 14h.

Des cours de code ont lieu les mercredi et vendredi à 18h permettant un travail sur les thématiques suivantes :

- Signalisation
- Priorités, intersections
- Règles de circulations
- Croisements et dépassements
- Arrêts et stationnements
- Visibilité, éclairage
- Ecoconduite et ecomobilité
- Tunnels et passage à niveau
- Usagers vulnérables et code de la rue
- Prise de conscience des risques
- Conduite pratique
- Autoroute et route à accès réglementé

Toutes les séances sont réalisées en présence d'un enseignant de la conduite diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Modalités d'organisation de la formation pratique

Notre formation se basera sur les compétences du REMC ceci permettant un apprentissage progressif et de retrouver des situations de conduite variées en fonction du niveau et du nombre d'heures de conduite de chaque élève.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Les moyens et outils pédagogiques :

Les élèves sont munis d'un kit pédagogique permettant le suivi de la formation.

Nous disposons de véhicules « auto école » munis de boîte de vitesse mécanique et automatique de la catégorie B.

Les enseignants sont tous diplômés du BEPECASER et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les leçons sont individuelles et se déroulent toute la semaine selon les horaires suivants :

du mardi au jeudi entre 11h et 20h

le vendredi entre 11h et 19h

le samedi entre 9h et 15h

Les 4 compétences du REMC font l'objet d'une évaluation à mi parcours (compétence 1 et 2 puis 3 et 4). Les élèves peuvent également réaliser une autoévaluation grâce aux critères indiqués dans leur livret de conduite. Enfin un examen blanc est réalisé préalablement à la présentation à l'épreuve pratique.

Durée de la formation :

1h d'évaluation

Minimum 20h obligatoires (boîte mécanique)

Minimum 13h obligatoires (boîte automatique)

Une formation de 7h minimum obligatoire (pour lever la restriction B78 après 6 mois de permis en boîte automatique)